# Associations citoyennes

## Lettre d'information N°2

Depuis la lettre d'information n° 1 du 18 janvier 2011, le Collectif des Associations Citoyennes s'est réuni à Paris le 22 janvier afin de structurer le réseau et de définir des objectifs et un programme d'action.

Le Collectif a décidé de conserver pour l'instant son aspect de collectif informel et de ne pas se constituer en association. Mais il a été prévu dans le même temps de travailler sur un projet de statuts pour le cas où la constitution d'une association de droit deviendrait nécessaire.

Le Collectif s'est structuré avec la mise en place d'un comité de pilotage composé d'une vingtaine de personnes et de 3 groupes de travail qui ont défini des orientations précises et qui fonctionnent de façon autonome. Deux animateurs ont été désignés dans chacun des groupes pour assurer la coordination et le suivi du travail et participent aux réunions du comité de pilotage. Par ailleurs un groupe de coordination du collectif se réunit régulièrement, à travers des conférences téléphoniques, pour faire le point sur les dossiers en cours.

#### Le groupe Mobilisation et Communication

Un nouvel appel aux Associations Citoyennes intitulé «Indignez-vous!» a été mis en ligne sur le site du Collectif <u>www.associations-citoyennes.net</u> qui a lui-même été reconstruit. Cet appel a pour objectif de lancer une nouvelle campagne de signatures pour inciter les associations qui ne l'auraient pas encore fait à rejoindre le collectif et permettre à tous ceux qui le désirent de s'inscrire dans les groupes de travail constitués.

Différents documents expliquant la démarche du collectif et ses actions ont été rédigés et mis à jour pour servir de support technique aux associations qui en font la demande.

Coordination de ce groupe de travail : Yves Guerre à arcencieltheatre@orange.fr

### Le groupe Réglementation et relations avec les collectivités

Avec l'appui d'un avocat et de personnes juridiquement compétentes, le groupe se charge d'approfondir l'analyse de la réglementation française et européenne. Un projet de loi reconnaissant le rôle d'utilité sociale des associations et leur place dans la société, qui s'inspire d'une loi récemment votée en Espagne couvrant à la fois l'économie sociale et solidaire et les associations, est en cours d'élaboration.

D'autre part il assure le suivi de l'évolution du recours en Conseil d'État qui a fixé une audience au 11 mars 2011. Le rapporteur public a lu son rapport et ses conclusions qui sont celles du premier ministre : rejeter notre requête pour raisons de forme (dépassement du délai pour le dépôt du recours). Le jugement n'est pas rendu et a été mis en délibéré. Même si nous avons peu d'espoir sur l'aboutissement de ce recours et s'il est finalement rejeté, nous aurons eu la satisfaction d'avoir engagé le combat et nous continuerons à développer les raisons de fond qui ont motivé notre action.

Coordination de ce groupe de travail : Patricia Coler à ufisc.coordination@gmail.com

## Le groupe Observation et Analyse des différentes situations associatives

Un inventaire des situations associatives est en cours d'élaboration dont le but est d'analyser la diversité des situations et des projets sur le terrain pour alimenter la réflexion commune. Il s'agit de recenser un certain nombre de caractéristiques spécifiques, de voir l'impact des politiques gouvernementales sur la capacité à agir des associations citoyennes et les solutions alternatives qui sont mises en place.

1

Cette enquête permettra alors dans un deuxième temps, avec le concours de la Fondation Copernic, d'appréhender les différents critères pour caractériser les actions désintéressées, non lucratives, participatives, d'utilité sociale, qui sont en lien avec le territoire et répondent à des besoins fondamentaux.

Coordination de ce groupe de travail : Colette Spire à colette.spire@wanadoo.fr

#### **Interventions locales**

A Paris 18e - le Collectif Associations en danger a organisé le 31 janvier 2011 une journée débat autour de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) et de la circulaire Fillon.

Matthieu Hély, sociologue et maître de conférence à l'Université Paris Ouest de Nanterre, a posé le cadre historique ayant conduit aux différentes réformes des collectivités territoriales au niveau européen, l'évolution du monde associatif et les conséquences de ces orientations. Différents intervenants de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Paris, de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile de France, ont expliqué les conséquences de la réorganisation des services de l'Etat. Nicole Picquart a présenté pour le Collectif des Associations Citoyennes l'historique de sa démarche, ses objectifs, ses actions et la nécessité de la mobilisation et de l'élargissement du débat autour des enjeux pour l'avenir des associations citoyennes, en lien avec les autres collectifs.

A Caen, 5 associations organisent une soirée débat le 21 mars 2011

Cinq associations du Calvados (ASTI, ARDES, CITIM, DEMOSTHENE, TERRE DE LIENS) ont pris connaissance du texte de la circulaire Fillon du 18 janvier 2010. Face au danger que recèle ce texte elles ont décidé d'organiser à la Maison des Solidarités une soirée débat le 21 mars 2011 avec un juriste. Didier Minot participera à ce débat au nom du Collectif des Associations Citoyennes.

➤ A Paris 13<sup>e</sup> avec le Réseau National des Maisons des Associations le 24 mars 2011

Le RNMA a sollicité une intervention sur la réforme des collectivités. Participeront à cette rencontre Gérard Logié en tant que représentant de l'ADELS et Didier Minot en tant que représentant du Collectif des Associations Citoyennes.

➤ A Montrouge avec ATTAC 92 le 7 avril 2011

Réunion-débat sur le thème « L'éducation populaire, porteuse de transformations sociales » à laquelle participeront Didier Minot et Juliette Contreres pour le Collectif des Associations Citoyennes.

Etats Généraux de l'économie sociale et solidaire – juin 2011

Le Collectif des Associations Citoyennes participera aux travaux des Etats Généraux de l'économie sociale et solidaire qui se dérouleront du 17 au 19 juin 2011 au Palais Brongniart.

#### A travers les médias

Didier Minot a répondu à une interview de la revue Associations Mode d'Emploi ayant pour thème « Le gouvernement a une vision réductrice du rôle des associations dans notre économie », dont la parution ne nous a pas été communiquée.

#### Ils rejoignent le collectif

Depuis la réunion du 22 janvier 2011 et la mise en ligne du nouvel appel, de nouvelles adhésions s'ajoutent aux 3500 premiers signataires. Un travail de gestion du fichier des nouveaux signataires est en cours, mais nous pouvons d'ores et déjà citer parmi les nouvelles organisations adhérentes :

AFIC/COPARENTS Diaspora - Yoranoo - Association Hêtre - Associations en Danger Paris - La Bifurk Grenoble - APEAS (région PACA) - ATTAC 66 - La Barque (86) - La Plèbe (Paris 17) - Solidarité Femmes (Belfort) - FASTI (Paris 20) - ACTIV (Royans) - Nomade in Metz - Centre Social « La Cabane à Projets » (33) - Les Francas (81) - Handi-Social (Toulouse) - Les Amis de la Terre 44 — Espoir 54 - Association Antisèche (44) - ADDA (Nantes)...

Prochaine réunion du Collectif des Associations Citoyennes : le samedi 7 mai 2011 à Paris de 9h30 à 16h00 (lieu à préciser) – Un hébergement solidaire sera organisé la veille au soir. Pour en savoir plus consultez notre site : www.associations-citoyennes.net